

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

N° 2021-004

**Ressources humaines – Mise à jour du tableau des
effectifs – Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 12 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h00, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Isabelle BRIARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 19

Excusés :

Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Vanessa RICHARD.

Pouvoirs :

Nicole BRUANDET à Jean-Marc MASSE.

Raymond DOUARE à Éric DODET.

Secrétaire auxiliaire : Célia VALERO.



Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la présente délibération a pour objet de prendre en compte les mouvements de personnel intervenus ces derniers mois.

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de prendre en compte les mouvements de personnel (départs, arrivées, réussites concours et examens professionnels, avancements de grade et promotion interne...), il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière administrative

Suppression

- 1 poste emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (titulaire)
- 1 poste d'attaché territorial principal (titulaire)
- 2 postes rédacteurs principal 2^{ème} classe (titulaire)
- 1 poste rédacteur principal 1^{ère} classe (titulaire)
- 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe (titulaire)

Création

- 1 poste de rédacteur territorial (contractuel)

Filière technique

Suppression

- 1 poste d'ingénieur territorial (contractuel)
- 1 poste d'ingénieur territorial (titulaire)
- 1 poste de technicien territorial 1^{ère} classe (titulaire)

Création

- 1 poste de technicien territorial (contractuel)

Filière animation

Suppression

- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe (titulaire)

Filière sociale

Création

1 poste auxiliaire puériculture 2ème classe (contractuel)

Il est proposé au Conseil municipal :

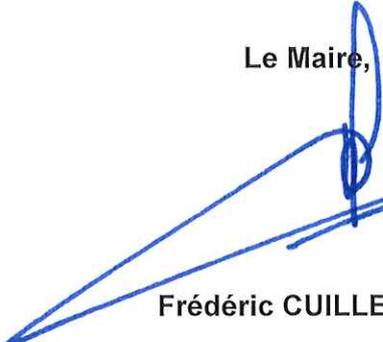
- d'approuver le tableau des effectifs, tel que présenté en annexe et arrêté à la date du 18 janvier 2021 ;
- d'autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **21 JAN. 2021**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.